

Séance publique du 21 janvier 2008

Délibération n° 2008-4705

commission principale : développement économique

objet : **Animation économique de la conférence des maires du val de Saône - Convention triennale 2007-2009 avec le syndicat Saône Mont d'Or (SSMO) - Avenant n° 1**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La territorialisation de l'action économique est une des priorités de la Communauté urbaine depuis 2001. Cette action a pour objectifs :

- de développer une offre de service locale pour les entreprises,
- d'être plus réactif dans la gestion des dossiers économiques,
- de développer une expertise locale permettant d'orienter les actions de la Communauté urbaine.

Pour cela, la Communauté urbaine a confié l'animation économique des territoires des conférences des maires à des structures locales.

Cette action se déroule en partenariat dans le cadre de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise avec les structures d'appui aux entreprises : chambre de commerce et d'industrie de Lyon, chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Medef Lyon-Rhône, confédération générale des petites et moyennes entreprises (CG-PME), fédération des associations d'entreprises des zones d'activités (Faeza).

L'objectif est d'apporter une offre de services globale aux entreprises de la Communauté urbaine.

Le cadre du partenariat avec le syndicat Saône Mont d'Or

Ce partenariat, démarré en 1999, a fait l'objet de trois conventions triennales successives qui ont permis de soutenir les actions du syndicat de communes du territoire Saône Mont d'Or au niveau de l'animation économique locale.

La Communauté urbaine, au vu des résultats positifs pour le développement de ce territoire, a souhaité poursuivre son soutien au syndicat de communes du territoire Saône Mont d'Or par la signature d'une convention 2007-2009.

L'objet du présent rapport est de :

- présenter le bilan de l'année 2007,
- proposer un avenant à la convention de trois ans (2007-2009) faisant l'objet d'un financement annuel,
- présenter le programme d'actions 2008.

Bilan de l'année 2007

L'action entreprise a comme bilan :

- 60 entreprises rencontrées ;
- 42 demandes d'implantation pour quatre implantations ;
- suivi des comptes clés du val de Saône :
 - . suivi du projet d'extension de Coatex,
 - . suivi du projet d'extension d'Univar,
 - . suivi d'extension de Calberson,
 - . suivi du projet d'extension de Sanofi-Aventis,
 - . suivi auprès des entreprises du territoire des projets de requalification de la zone d'activités Lyon nord,
 - . contribution à la démarche du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et des projets de développement territoriaux (PDT) : volet économique et attente des entreprises,
 - . suivi du volet économique de l'agenda 21 du val de Saône (table ronde, finalisation des fiches actions...),
 - . suivi du dossier de plan de prévention des risques naturels (PPRN) sur le val de Saône (analyse de l'impact pour les entreprises et les futures zones d'activités),
 - . lancement avec la Communauté urbaine d'une étude sur la mutation de l'outil pépinière d'entreprises Saône-Mont d'Or,
 - . accompagnement collectif : organisation de table ronde avec les très petites entreprises (TPE)/petites et moyennes entreprises (PME) de Couzon afin d'identifier les besoins et difficultés de développement,
 - . appui à la coordination technique des acteurs de l'emploi.

Programme d'actions 2008

Animation économique

** relations et offres de services aux entreprises*

- améliorer les contacts avec les entreprises : accroître la qualité des réponses aux entreprises et cibler les entreprises prioritaires (suivi des comptes clés, entreprises des pôles de compétitivité...),
- approfondir le dispositif de veille sur les entreprises clés : suivi des quinze entreprises majeures du territoire,
- utilisation de l'outil de gestion des entreprises de la Communauté urbaine (Ipode),
- création d'un kit implantation comme support de promotion du territoire.

** espaces d'accueil des entreprises*

- positionnement économique des futures zones d'accueil des entreprises : zone en Champagne notamment,
- relation avec les entreprises dans le cadre des projets de requalification de la ZI de Collonges au Mont d'Or, de l'extension de la zone Lyon nord,
- suite des contributions économiques aux outils de planification : SCOT, projets de développement territoriaux (PDT), etc,
- développement d'une offre foncière future (à moyen et long termes) : étude avec la Communauté urbaine pour les zones de la Ruchassière, les Grandes Terres à Cailloux sur Fontaines, la Fonderie à Cailloux sur Fontaines, la ZI de Collonges au Mont d'Or.

** projets stratégiques et structurants/emploi*

- développer et structurer la communication sur l'offre de services aux entreprises : amélioration des pages du portail économique, organisation de l'offre de services globale avec les partenaires de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise (salon, portail...),
- contribution au dispositif Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (LVE) : analyse des besoins en post-crédation sur le territoire,
- finalisation de l'étude de repositionnement de la pépinière d'entreprises,
- mise en œuvre des actions de l'Agenda 21 sur le volet économique,

- emploi : participation à la coordination du dispositif Revals,

- participer à la redéfinition de la stratégie de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise *via* les enquêtes de territoire et à la mise en œuvre des actions territoriales (états généraux...).

Financement :

Afin d'accompagner ce plan d'actions, la Communauté urbaine pourrait apporter une contribution financière de 77 800 € au syndicat Saône Mont d'Or pour l'année 2008 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une participation au syndicat Saône Mont d'Or, forfaitaire et non révisable, de 77 800 € pour le programme d'actions 2008.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'avenant n° 1 à la convention triennale 2007-2009 avec le syndicat Saône Mont d'Or.

3° - La dépense correspondante de 77 800 € sera imputée sur le budget de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657 350 - fonction 90 - opération 0851 selon la répartition suivante :

- 80 % en 2008, soit 62 240 €,
- 20 % en 2009, soit 15 560 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,